

Dissertation de Culture Générale
Conception EDHEC/ESSEC
Session 2021

Sujet :

Pensez-vous, comme l'a écrit Montaigne, qu' « il se trouve plus de différence de tel homme à tel homme que de tel animal à tel homme » ?

Le sujet de cette année présentait dans sa forme une relative originalité, car il est assez rare, dans les épreuves de culture générale des différents concours d'entrée aux grandes écoles de commerce, que les candidats soient ainsi confrontés à une citation. Il faut remonter à 2009 pour trouver le dernier sujet-citation donné à l'épreuve de culture générale EDHEC/ESSEC – et probablement plus loin encore s'agissant des autres concours. Disons tout de suite que ce choix s'est avéré, aux yeux du jury, fructueux, car le traitement d'une citation comme celle de Montaigne mobilisait de la part des candidats aussi bien des capacités d'analyse pure du sens à donner à la phrase, que des connaissances philosophiques et historiques liées au thème étudié pendant l'année, « l'animal ». Quand l'auteur de la citation se trouve en outre être à la fois écrivain et philosophe, tel Montaigne, on est, semble-t-il, en plein dans l'esprit d'une épreuve de « culture générale », préparée dans les classes – et corrigée au concours – aussi bien par des professeurs de lettres que par des professeurs de philosophie. La préparation des candidats ne doit donc pas négliger cette forme de sujet. Notons d'emblée que, dans leur ensemble, ils n'ont pas été particulièrement déconcertés, même si quelques recommandations de méthode méritent d'être rappelées, comme on le verra plus bas.

Il est à noter, par ailleurs, que ce sujet était un sujet de « remplacement », car l'épreuve de culture générale a dû être reprogrammée. Les candidats ont donc eu à composer deux fois. Très rares ont été les renoncements. Il faut saluer leur courage, leur abnégation, car cette pénible circonstance ne les pas empêchés de produire leur effort avec des résultats souvent honorables et quelquefois excellents – en d'autres termes, les correcteurs n'ont pas eu le sentiment de lire des copies de second choix ou des copies de candidats à bout de force, même si l'on peut imaginer que certains l'étaient et se sont surpassés pour accomplir convenablement l'exercice.

Un point de philologie mérite d'être précisé. Il existe, dans les *Essais* de Montaigne, deux citations exprimant la même idée. La première se trouve au chapitre 42 du livre I (« De l'inégalité qui est entre nous ») : « Plutarque dit en quelque lieu, qu'il ne trouve point si grande distance de bête à bête, comme il trouve d'homme à homme. Il parle de la suffisance de l'âme et qualités internes. A la vérité, je trouve si loin d'Epaminondas, comme je l'imagine, jusques à tel que je connais, je dis capable de sens commun, que j'enchérirais volontiers sur Plutarque ; et dirais qu'il y a plus de distance de tel à tel homme qu'il n'y a de tel homme à telle bête : *hem ! vir viro quid praestat* ; et qu'il y a autant de degrés d'esprits qu'il y a d'ici au ciel de brasses, et autant innumérables. » L'autre, celle que nous avons retenue, se trouve dans la fameuse « Apologie de Raymond Sebond » (livre II, chapitre 12) : « Cet animal [il s'agit de l'éléphant] rapporte en tant d'autres effets à l'humaine suffisance que, si je voulais suivre par le menu ce que l'expérience en a appris, je gagnerais aisément ce que je maintiens ordinairement [il l'a en effet dit, de manière proche, dans l'autre chapitre que nous venons de citer !], qu'il se trouve plus de différence de tel homme à tel homme, que de tel animal à tel homme. » Il est arrivé que certains candidats pensent que la citation donnée au concours provenait de I, 42 : nous ne les avons évidemment pas sanctionnés pour cette méprise, qui les honore presque ! Assez nombreux ont été, par ailleurs, ceux qui ont su en donner comme source « L'Apologie de Raymond Sebond ». Au reste, sur le thème de « l'animal », étudié pendant un an, on conviendra que Montaigne était une référence difficile

à ignorer ; être capable de présenter quelques éléments de la pensée de cet auteur pour approfondir l'analyse de la citation faisait partie de ce que l'on était en droit d'attendre d'une bonne ou d'une très bonne copie.

Les candidats ont souvent eu des difficultés à mettre en évidence le caractère paradoxal, provocant, de cette formule de Montaigne, lequel a tout à fait conscience de sa radicalité et du fait qu'elle heurte non seulement le sens commun, mais des croyances, des dogmes, des principes moraux anciens et très établis. Certains l'ont perçu mais n'ont pas su le formuler – il était par exemple maladroit de dire au commencement que la citation de Montaigne était « absurde », même si l'on pouvait présumer que le candidat avait été sensible à la radicalité troublante de la phrase et qu'il lui en avait manqué une caractérisation rhétorique précise. Or cette perception de la radicalité du propos permettait non seulement d'affiner sa compréhension, mais d'ouvrir une voie possible de mise en question dans le cadre de la dialectique de la dissertation.

Les copies les plus abouties ont souvent mis en évidence que cette citation impliquait des thèses sur l'humanité : d'un côté, le fait qu'elle soit en puissance de différences considérables, qu'elle n'ait pas d'essence (d'une manière presque sartrienne !), qu'elle soit libre, perfectible, capable du pire comme du meilleur ; mais d'un autre côté, on pouvait s'interroger sur les éventuelles conséquences morales du propos de Montaigne, qui pourrait impliquer d'accorder moins de valeur à certains hommes qu'à d'autres hommes et même qu'à certains animaux – en marquant bien qu'il s'agit d'implications de ce que dit Montaigne, et non de ce qu'il dit littéralement. Radicale, la pensée de Montaigne pouvait aussi apparaître inquiétante, voire scandaleuse – et des copies l'ont relevé. Elisabeth de Fontenay, philosophe reconnue pour ses travaux sur l'animalité, a formulé ainsi cette potentielle face sombre du propos : « Nous, les amis et les défenseurs des animaux, apprécions beaucoup la pensée de Montaigne, parce qu'il relève les bêtes du mépris dans lequel la philosophie rationaliste les a tenus et les tiendra encore longtemps. Mais la leçon qu'il en tire apparaît un peu inquiétante puisqu'il qu'il en vient à placer certains hommes *au-dessous* de certaines bêtes,

dans la hiérarchie des êtres vivants. À l'inverse, Descartes, un siècle plus tard, sera méprisant et cruel envers les animaux, certes, puisqu'il établira une coupure radicale entre la matière, les animaux et l'esprit, les hommes. Mais, du coup, Descartes affirmera que le bon sens est la chose du monde la mieux partagée entre les hommes, ce qui est quand même la première profession de foi démocratique de l'histoire. La politique se mêle de cette affaire et il faut être conscient des enjeux. Il ne s'agit pas de choisir entre Montaigne et Descartes mais de ne pas se laisser entraîner là où l'on ne veut pas aller¹. » Il est intéressant de voir comment l'on met en évidence ici des enjeux, des implications, des conséquences potentielles qui apparaissent dans une lecture de la citation allant au-delà de sa « lettre », passant de ce qu'elle dit à ce qu'elle pourrait vouloir dire – c'est la capacité à formuler ce passage qui a souvent manqué.

Rares ont été les copies qui ont pris le temps d'entendre la citation dans sa lettre précise, et en particulier de s'attacher au « tel » : « tel animal », « tel homme », ce n'est pas « l'animal » ou « l'homme » en général, ce sont des individus ; et ce n'est pas non plus n'importe quel animal ou homme, ce sont des cas précis, singuliers : la notion de « cas-limite » aurait pu apparaître ici. On aurait pu noter aussi que la notion de « différence » n'implique pas a priori de jugements de valeurs, de thèse sur la supériorité ou l'infériorité des hommes ou des animaux (ou plus précisément, de certains hommes ou de certains animaux). Deux traits caractéristiques de la pensée de Montaigne, de son scepticisme, qui privilégie le divers de l'expérience aux généralisations eidétiques, à l'égard de l'histoire naturelle aussi bien que de la morale. Le thème de la supériorité et de son renversement est bien sûr impliqué ici (et n'est pas non plus absent de la pensée de Montaigne), mais il aurait été apprécié qu'on le fasse apparaître après avoir dans un premier temps considéré les termes de la citation tels qu'ils sont, à la lettre.

La réflexion aurait souvent gagné à être mise en perspective par des connaissances minimales en histoire des idées.

¹. Texte d'une chronique radiophonique, disponible en ligne : <https://www.franceinter.fr/info/tout-betement-philosophie-montaigne>

La remarque a déjà été faite concernant les sessions précédentes du concours : les candidats en appellent souvent à une abondante juxtaposition d'auteurs appartenant à des univers historiques très différents ; être capable de les situer dans l'évolution des idées apporte non seulement un ordre plus pertinent au raisonnement, mais lui ouvre aussi de nouvelles voies. Ici, la citation de Montaigne présente de ce point de vue des aspects frappants : elle relève d'un état pré-cartésien qui, d'une certaine façon, est aussi le nôtre, ou lui ressemble beaucoup. En d'autres termes : Montaigne écrit avant Descartes et sa théorie de l'animal-machine, mais il fait écho à un mouvement de pensée qui nous est contemporain, l'anti-spécisme. Un parallèle qui pouvait être creusé : par exemple, Montaigne aurait-il tiré de sa représentation d'un monde fait de différenciations individuelles innombrables, franchissant les frontières entre l'espèce humaine et certaines espèces animales, la conséquence d'une « égalité de considération » étendue par principe aux « animaux non humains », comme l'évoque Peter Singer ? On aurait pu aussi relever ce point étonnant : la citation de Montaigne entre fortement en résonance avec des développements de l'épistémologie et de l'éthique qui nous sont contemporaines, mais la base de son intuition est essentiellement composée d'anecdotes merveilleuses, souvent farfelues voire invraisemblables, qui sont tirées de Plutarque, auteur de l'Antiquité. Autrement dit, il entre dans la thèse de Montaigne une part de conviction intime beaucoup plus grande que celle de l'observation scientifique – et cette conviction fait peut-être aujourd'hui encore irréductiblement partie de la manière dont nous appréhendons, nous humains, nos rapports avec l'animalité, notamment lorsqu'on les considère comme un thème politique.

Face à tout sujet, quelle que soit sa forme (question, notion, citation...), une bonne dissertation ne l'abandonne jamais : tout au long du développement, elle l'attaque sous divers angles, en révèle les significations et les enjeux possibles, ce qui relance la réflexion et en institue de nouvelles étapes. C'est ainsi que les candidats font la preuve de leurs capacités d'analyse et de problématisation. Cette attention constante aux termes précis du sujet posé peut passer par des doutes, des interrogations, des

hypothèses : cela sera toujours mieux apprécié que l'évitement de ce sujet ou le fait de l'utiliser comme un prétexte pour restituer des développements tout faits qui ont un lien général avec lui, mais ne constituent pas une vraie réflexion à son propos. S'agissant d'une citation, elle doit évidemment être présente en intégralité dans l'introduction (cela n'a pas toujours été le cas), et il est recommandé d'en reprendre les termes jusqu'à la fin du devoir, justement pour éviter l'application sans finesse de topos tout préparés. Les correcteurs, cette année, ont été confrontés à des copies qui commençaient bien, voire très bien, mais qui perdaient en route la citation de Montaigne (souvent vers le milieu du devoir) et s'engageaient alors dans des développements sur l'homme et l'animal qui semblaient appris par cœur, surgissant sans lien d'implication déductive avec l'analyse de la citation de Montaigne. Ont été valorisées, au contraire, les copies dont l'effort analytique était précis et constant, sans chercher à faire étalage d'un maximum de connaissances apprises. Un exemple : beaucoup ont rappelé que l'homme et le chimpanzé ont 98% de leur ADN en commun, à l'appui d'une très grande proximité de l'homme et de certains animaux, et donc, en apparence, de la thèse de Montaigne. Passons sur le fait qu'il s'agit en réalité d'une partie de l'ADN, dit « codant ». Ces 98% n'empêchent pas que, précisément de ce même point de vue génétique, un homme soit toujours plus proche d'un autre homme que d'un chimpanzé – ce qui implique donc l'exact contraire de la thèse de Montaigne, selon laquelle la proximité entre des individus animaux et humains peut passer outre aux différences structurelles entre espèces. Cas typique où l'oubli de la lettre de la citation – retraduite en une idée plus générale, plus vague, sur la proximité entre l'homme et l'animal – et la volonté de restituer des connaissances acquises entraînent sur une fausse route. S'il n'est pas interdit d'entrer dans des considérations d'ordre plus général que la citation, il faut que leur lien avec celle-ci soit explicite, justifié, comme un enjeu, un élément de contexte essentiel, etc., et qu'il soit établi qu'entrer dans ces développements plus généraux est nécessaire à la compréhension et à l'évaluation de la citation-sujet.